

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil Cedex

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 17 mai 2011

DELIBERATION n° 2011/039

Objet : Election du Président.

L'an deux mil onze, mardi 17 mai, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 02 mai 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle de réunion n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sous la présidence du doyen de l'assemblée, Monsieur Christian NUCCI, Vice-Président du Conseil Général de l'Isère.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUD Marcel (suppl.),
- Monsieur CHARVET Francis,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur MONTEYREMARD Christian (suppl.).

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur NUCCI Christian,
- Monsieur RAMBAUD Didier.
- Monsieur RIGAUD Daniel,

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Madame COROMPT Thérèse (suppl.),
- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mrs BARRIER, GABET, KOHLHAAS, MIGNOT, SOULAGE.



Election du Président,

Sous la présidence de Christian NUCCI, doyen de l'assemblée, l'assemblée a procédé à l'élection du Président.

Candidat : Daniel RIGAUD, Conseiller Général du canton de Roussillon,

EST ELU à l'unanimité des présents au 1^{er} tour :

- Monsieur Daniel RIGAUD

Fait et délibéré les mêmes jour, moi et an que ci-dessus.

Le Président,
Daniel RIGAUD

Délibération 2011_39/RL/ca

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE **24.05.2011**
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE **25.05.2011**
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil Cedex

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 17 mai 2011

DELIBERATION n° 2011/040

Objet : Election du Vice-président.

L'an deux mil onze, mardi 17 mai, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 02 mai 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle de réunion n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants

MEMBRES PRESENTS : 9 titulaires, 4 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel (suppl.),
- Monsieur CHARVET Francis,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur MONTEYREMARD Christian (suppl.).

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur NUCCI Christian,
- Monsieur RAMBAUD Didier,
- Monsieur RIGAUD Daniel,



Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Madame COROMPT Thérèse (suppl.),
- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mrs BARRIER, GABET, KOHLHAAS, MIGNOT, SOULAGE.

Election du Vice-président,

Sous la présidence de Daniel RIGAUD, l'assemblée a procédé à l'élection du Vice-président.

Candidat : Francis CHARVET, Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, Maire de Saint Maurice l'Exil.

EST ELU à l'unanimité des présents au 1^{er} tour :

- Monsieur Francis CHARVET

Fait et délibéré les mêmes jour, moi et an que ci-dessus.

**Le Président,
Daniel RIGAUD**

Délibération 2011_40/RL/ca

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 24.05.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE 25.05.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil Cedex

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 17 mai 2011

DELIBERATION n° 2011/041

Objet : Election du Trésorier.

L'an deux mil onze, mardi 17 mai, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 02 mai 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle de réunion n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants

MEMBRES PRESENTS : 9 titulaires, 4 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUD Marcel (suppl.),
- Monsieur CHARVET Francis,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur MONTEYREMARDC Christian (suppl.).

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur NUCCI Christian,
- Monsieur RAMBAUD Didier.
- Monsieur RIGAUD Daniel,

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Madame COROMPT Thérèse (suppl.),
- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mrs BARRIER, GABET, KOHLHAAS, MIGNOT, SOULAGE.

Election du Trésorier,

Sous la présidence de Daniel RIGAUD, l'assemblée a procédé à l'élection du Trésorier.

Candidat : Gérard LERAS, Conseiller Régional.

EST ELU à l'unanimité des présents au 1^{er} tour :

- Monsieur Gérard LERAS

Fait et délibéré les mêmes jour, moi et an que ci-dessus.

**Le Président,
Daniel RIGAUD**



DELIBERATION DÉPOSÉE
LE **24.05.2011**
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE **25.05.2011**
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIÉE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint Maurice l'Exil cedex

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 17 mai 2011

DELIBERATION n° 2011/043

L'an deux mil onze, mardi 17 mai, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 02 mai 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle de réunion n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants
MEMBRES PRESENTS : 8 titulaires, 4 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BICH Charles,
- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RAMBAUD Didier,
- Monsieur RIGAUD Daniel,

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Madame COROMPT Thérèse,
- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mrs KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, SOULAGE.

Objet : Demande de subvention au CDDRA Rhône Pluriel « Signalétique et paysage ».

Monsieur le Président expose au comité syndical le projet de l'action signalétique et paysage, dont l'objectif principal réside dans la valorisation de la ZIP de Salaise-Sablons par l'amélioration de l'information (signalétique) et l'amélioration paysagère du site.

Cette action est inscrite au contrat de développement de Pays Rhône-Alpes Rhône-Pluriel sous le n° 46.

En effet, considérant l'ensemble des enjeux de développement durable de ce site remarquable, le syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons a souhaité d'une part faire connaître aux usagers de la ZIP et aux populations riveraines ses intentions pour l'aménagement du site grâce à la mise en place d'une signalétique d'orientation et d'information, et d'autre part améliorer les aspects paysagers de la ZIP site par des premiers travaux d'entretien et d'amélioration paysagère des espaces à aménager.

Ces premiers travaux feront l'objet de marchés permettant, grâce aux possibilités offertes par le code des marchés publics, l'embauche de personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle avec l'aide et la mobilisation des acteurs locaux de l'insertion par l'activité économique : association intermédiaire, entreprises d'insertion, et le recours à l'article 14 du code des marchés publics.



Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de développement durable Rhône-Alpes Rhône Pluriel,

Vu le budget du syndicat mixte,

Décide : par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- **Art 1 : de solliciter auprès du Conseil Régional, ou de toute collectivité qui pourrait être associée à cette action une subvention correspondante de 115 200 euros, sur une dépense subventionnable de 192 000 euros ;**
- **Art 2 : d'autoriser le Président à effectuer les démarches nécessaires à l'attribution et au versement de cette subvention.**

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Le Président,
Daniel RIGAUD**



**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**
Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint Maurice l'Exil cedex

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 30.05.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE 31.05.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 17 mai 2011

DELIBERATION n° 2011/044

Objet : Vente Guerry

L'an deux mil onze, mardi 17 mai, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 02 mai 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle de réunion n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, à Saint-Maurice-l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants
MEMBRES PRESENTS : 8 titulaires, 4 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

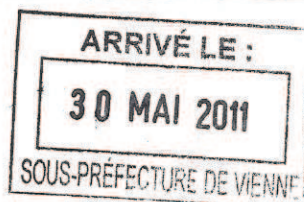
- Monsieur BERTHOUD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis
- Monsieur MONTEYREMAR Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BICH Charles,
- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RAMBAUD Didier,
- Monsieur RIGAUD Daniel,

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Madame COROMPT Thérèse,
- Monsieur LERAS Gérard.



Excusés : Mrs BARRIER, GABET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, SOULAGE.

Objet : acquisition de 3 parcelles d'une contenance totale de 10 753 m², sises à Sablons, propriété de Monsieur et madame Louis GUERRY, arrondi du prix d'acquisition.

Monsieur le Président indique que par délibération du 28 septembre 2010, le comité syndical a autorisé l'acquisition amiable de trois parcelles propriété de Monsieur et Madame GUERRY d'une contenance de 10 753 m² au prix global de 48 388, 50 €.

Lors de la signature de la promesse de vente, le prix indiqué a été arrondi à 48 389, 00 €.

Dès lors, il convient de rectifier le prix auquel Monsieur le Président est autorisé à acquérir, pour le compte du syndicat mixte de la ZIP de Salaise Sablons, ces trois parcelles en le portant de 48 388, 50 € à 48 389, 00 €

Le Comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du 28 septembre 2010 relative à la vente Guerry

Vu la promesse de vente signée par les vendeurs,

et après en avoir délibéré,

Décide,

par 08 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article 1 : d'approuver la modification du prix d'acquisition des trois parcelles propriété de Monsieur et Madame GUERRY d'une contenance de 10 753 m² de 48 388,50 € à 48 389, 00 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et à payer les frais d'actes relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les mêmes jour, moi et an que ci-dessus.

**Le Président,
Daniel RIGAUD**

